

Communiqué de presse

Mardi 17 mars 2020

COVID-19 **Les nouvelles mesures** **Ville de Chalon et Grand Chalon**

Suite à l'instruction de confinement ordonnée ce lundi 16 mars par le Président de la République, la Ville de Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon ont décidé des mesures suivantes :

- fermeture de tous les accueils au public dès ce mardi 17 mars à 12h (y compris l'Hôtel de Ville),
- fermeture de tous les locaux recevant du public (locaux associatifs, équipements sportifs...),
- fermeture des déchetteries sur le territoire du Grand Chalon,
- gratuité du stationnement de surface sur l'ensemble du territoire de Chalon-sur-Saône.

La Ville de Chalon et le Grand Chalon assureront bien entendu l'ensemble des missions essentielles qui leur sont dévolues. Même sans accueil du public, nos services continuent, pour l'essentiel, à fonctionner.

Pour tout renseignement à caractère général, les usagers sont appelés à contacter le numéro vert : 0 800 07 11 00 (appel gratuit).

Les services suivants restent accessibles par téléphone :

- police municipale : 03 85 42 45 75,
- services hygiène, salubrité et handicap : 03 85 46 14 57,
- service de collecte des déchets : 03 85 43 37 65,
- service eau et assainissement : 03 85 43 78 05,
- service État-Civil : 03 85 90 51 90 (les rendez-vous pris précédemment sont annulés),
- service urbanisme : 03 58 09 20 40,
- maison des Seniors : 03 85 93 85 20,
- service social du CCAS : 03 85 93 85 41,
- service petite enfance : 03 85 93 85 27,
- direction de la vie scolaire : 03 85 90 51 40.

Rappel des consignes :

Il est rappelé que tout rassemblement est désormais interdit et qu'il convient de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité dans tous les actes de la vie quotidienne.